



SunSud
1054, chemin de la Mole
06670 - Levens
Tél/Fax: 33(0)4 93 91 31 58
GSM : 33(0)6 23 79 92 32
E-mail: info@sunsud.com
Site: www.sunsud.com

**A imprimer et renvoyer
par courrier,
accompagné du règlement**

Contrat de location de chambre d'hôte

Entre le soussigné et M. Eric Soulier, il a été convenu ce qui suit :

Nom Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Profession :

E-mail :

Téléphone :

Accepte les conditions générales et les règles et s'engage à occuper :

une chambre d'hôte pour personnes. Nombre de chambres :

- Chambre 1**, (2 personnes) **85,00 € + Taxe de séjour 0,60 € / nuitée et par personne**
et 25,00 € par personne supplémentaire, 4 personnes max.
(salon, 1 lit 160x200, 1 lit 90x190 1 clic-clac 140x190, terrasse, Salle de douche, double lavabos, wc., réfrigérateur, micro-onde, cafetière, service de table)
- Chambre 2**, (2 personnes) **75,00 € + Taxe de séjour 0,60 € / nuitée et par personne**
(1 lit 160x200, terrasse, Salle de douche, w.c.)

Nombre de Nuitées :

Date d'arrivée à 16h le : (entre 16h00 et 19h00).

NB : nous avertir si arrivée après 19h00.

Date de départ à 8h le : (avant 10h30).

Ci-joint un chèque d'acompte de 40 €

_____ paiement à l'ordre de : M. Eric Soulier

Fait à le

SIGNATURE :

Mention manuscrite : «Lu et approuvé»

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION:

Toute réservation implique l'adhésion à l'ensemble de nos conditions.
La réservation doit être accompagnée d'un acompte. Le paiement du solde doit être effectué à la date du début du séjour. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour (sauf dispositions contraires à des conditions particulières), sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation.
- Pour les réservations intervenant moins d'un mois avant la date de début du séjour, le règlement intégral est exigé à la date de réservation.

- Par retour de mail, nous vous adressons la confirmation de celle-ci pour les dates que vous nous avez indiquées.
- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.
- En l'absence d'un message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer sa date d'arrivée (les messages téléphoniques ne sont pas admis), la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.